

<https://47.snuipp.fr/Conseil-de-formation-du-1er-decembre-2016>



# Conseil de formation du 1er décembre 2016

- Paritarisme - Formation initiale et continue -

Date de mise en ligne : samedi 3 décembre 2016

Dernière mise à jour : 0000

---

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

---

# Sommaire

- [DU adaptés :](#)
- [Tronc commun :](#)
- [Cours annulés et emplois du temps :](#)
- [Visites de stage et attendus :](#)
- [Alternance :](#)
- [Dominantes :](#)
- [Séminaires :](#)
- [Pratique accompagnée \(PRAC\) :](#)
- [Stage des M2 étudiants :](#)
- [Préparation au concours pour les \(...\)](#)
- [Validation des services des fonctionnaires](#)
- [C2I2E :](#)

**Ce conseil de formation est convoqué suite aux demandes répétées du SNUipp-FSU, depuis plusieurs années maintenant.**

À force d'exprimer nos interrogations et surtout le mal-être des fonctionnaires stagiaires et des étudiants de l'ESPE d'Agen, l'inspecteur d'académie a décidé de convoquer ce premier conseil de formation de l'année scolaire, réunissant l'Administration et l'ESPE autour d'une même table, ainsi que les représentants des usagers de l'ESPE et les organisations syndicales.

Afin d'exprimer toutes leurs inquiétudes et remarques, les délégués des fonctionnaires stagiaires et des étudiants ont écrit un cahier de doléances dans lequel ils récapitulent les dysfonctionnements récurrents qui perturbent cette année de formation initiale. Ils présentent donc leurs réflexions au conseil de formation.

## DU adaptés :

Les fonctionnaires stagiaires détenteurs d'un master ou dispensés de diplôme sont inscrits en parcours adapté : pour le SNUipp-FSU, cela devrait se traduire par une participation à des cours spécifiques choisis en fonction du parcours universitaire et professionnel antérieur.

Les délégués font remarquer que les modalités d'évaluation sont floues et que, dans les faits, on demande aux stagiaires en parcours adapté les mêmes devoirs que ceux en M2 MEEF (métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation). Ils demandent des précisions.

Le responsable pédagogique de l'antenne agenaise de l'ESPE les informe qu'ils doivent rendre les mêmes devoirs que les autres stagiaires mais qu'ils ne seront pas notés.

Nous faisons remarquer qu'il s'agit là d'une charge de travail supplémentaire et que, même si on peut entendre l'intérêt pédagogique de la réflexion dans le cadre de la formation, il n'est pas normal qu'au mois de décembre les modalités d'évaluation ne soient pas connues des fonctionnaires stagiaires.

Concernant les fonctionnaires stagiaires en renouvellement, le responsable de l'ESPE nous fait part de la mise en place, suite à une commission, d'un parcours adapté en fonction des UE (unités d'enseignement) restant à valider. Les fonctionnaires en renouvellement ont été informés par écrit sur papier libre (dixit le responsable) des cours qu'ils devaient suivre.

## Tronc commun :

Sa mise en place entraîne de nombreux dysfonctionnements : toutes les visioconférences prévues ont été annulées, les TD et analyses de pratiques qui devaient prendre appui sur les apports théoriques de la visioconférence se tiennent (ou pas) malgré tout, bref, tout cela manque de cohérence !

Le responsable de l'ESPE informe le conseil de formation de problèmes techniques (pas assez de bande passante Internet) qui empêchent la tenue des visioconférences, il dit avoir prévenu ses supérieurs et exprime son désarroi face à cette situation.

Il essaie de récupérer l'enregistrement des visioconférences et de le transmettre aux M1 et M2 pour qu'ils en prennent connaissance.

Par contre, il y aura forcément un décalage temporel entre la visioconférence et la mise en ligne de la vidéo.

Concernant la remarque des stagiaires sur le fait qu'ils ne sachent pas quels sont les intervenants lors des cours de tronc commun, le responsable ESPE indique qu'il va réaliser un tableau récapitulatif pour le second semestre, récapitulant les intervenants, les thèmes et les dates.

Il soumettra ce tableau synthétique pour validation à l'ESPE d'Aquitaine avant de la transférer aux stagiaires et étudiants concernés.

Le SNUipp-FSU demande que les emplois du temps prennent en compte les difficultés techniques et que les visioconférences ne soient plus programmées (si elles ne doivent pas se tenir, autant ne pas faire venir les étudiants et stagiaires pour rien !).

Par contre, nous souhaitons que le visionnement des vidéos se fasse sur un temps banalisé dans l'emploi du temps, afin de ne pas rajouter du travail supplémentaire sur le temps personnel des étudiants et stagiaires.

Le responsable entend notre demande mais répond que cela dépendra de ses possibilités concernant les emplois du temps.

Il s'engage cependant à présenter la maquette du tronc commun aux M2 et les modalités d'évaluation : il s'agit pour les étudiants et stagiaires de choisir un thème puis de rendre un écrit de 2 pages après avoir pris connaissance des vidéos (apports théoriques) et réfléchi en analyse de pratique et TD.

## Cours annulés et emplois du temps :

Les délégués font remonter les multiples cours annulés depuis le début de l'année et les changements d'emploi du temps au dernier moment.

Le responsable ESPE et les formateurs présents évaluent le volume de cours annulés à plusieurs dizaines d'heures, cela représentant 20 à 25 % du volume global de formation.

Le tronc commun, évoqué précédemment, est particulièrement touché, ainsi que les cours dispensés par des professeurs en service partagé.

Le responsable avoue des difficultés dans la gestion des professeurs intervenants, et une impossibilité pour réorganiser certains cours qui ont été annulés, car il n'y a pas de créneau possible dans l'emploi du temps pour les reporter.

Malgré ces entraves à la bonne marche de la formation, il indique également qu'aucun aménagement de maquette n'aura lieu cette année.

Les stagiaires demandent également que des feuilles d'émargement soient systématiquement émises dès qu'un cours est programmé : cela permet à toutes celles et ceux qui sont venu-e-s de faire valoir leurs droits à frais de déplacements.

De plus cela permet de justifier de la présence (notamment pour celles et ceux dont la titularisation est soumise à ce critère, comme les stagiaires en DU adapté)

## Visites de stage et attendus :

Certains formateurs demandent un écrit réflexif à la suite de leurs visites.

Le responsable ESPE rappelle qu'il y a deux visites dans l'année (une formative et une évaluative) et qu'effectivement, les stagiaires doivent rendre un écrit pour chaque visite..

## Alternance :

Les stagiaires font remonter, avec les syndicats, que les engagements pris concernant l'alternance ne sont pas respectés : cours le mercredi (matin et/ou après-midi), cours pendant les vacances scolaires.

Le responsable ESPE s'engage à faire son possible pour qu'il n'y ait plus cours le mercredi (sauf convention avec l'USEP pour des activités particulières) ni pendant les vacances scolaires durant le second semestre.

Il prévient cependant que cela risque d'avoir une influence sur les journées de cours qui pourraient se prolonger jusqu'à 18h30 afin que toute la maquette rentre dans l'emploi du temps.

## Dominantes :

Les stagiaires dénoncent la restriction du choix des dominantes (sciences, histoire/géographie ou arts) selon les vagues (A ou B, correspondant à l'alternance en classe).

En effet, chaque vague n'a le choix qu'entre deux options : cela a contraint certains stagiaires à changer d'option en début d'année, malgré leurs souhaits et leurs besoins de formation.

Le responsable ESPE nous informe que l'année prochaine le problème ne se posera car soit toutes les vagues auront le choix entre les 3 options, soit les stagiaires seront répartis sur les vagues en fonction des options.

Nous faisons remarquer, qu'à moins que l'ESPE n'ait plus de moyens humains l'année prochaine, le problème du choix des dominantes se reposera, et qu'il sera difficile de répartir les stagiaires selon les vagues en fonction des options (surtout que les affectations sont décidées en juillet et les dominantes choisies en septembre !).

L'administration semble souscrire à notre analyse et évoque l'impossibilité de modifier des affectations entérinées.

## Séminaires :

Il s'agit pour les M2 (étudiants et stagiaires) de préparer leur mémoire : rencontre avec leur tuteur, choix de la problématique, apports théoriques, définition du protocole de recherche.

Les M2 font remonter que la présentation des séminaires a eu lieu très tardivement cette année (après les vacances d'automne) et que cela représente une perte de temps conséquente étant donné la charge de travail que la rédaction d'un mémoire engendre (sachant que le mémoire doit être remis en avril).

Ils demandent donc que la réunion de présentation ait lieu en première période l'année prochaine. Ils signalent également la difficulté pour eux de rencontrer leur tuteur (problème de non-présence de certains formateurs, de non-convocation).

Le responsable fait remarquer qu'il a dû se battre pour que l'antenne d'Agen ait la main sur ces séminaires car, au départ, tout devait être piloté depuis Mérignac.

Il explique aussi que les couacs dans les envois de convocation proviennent d'un manque de maîtrise du logiciel Hyperplanning sur lequel chaque emploi du temps est rentré.

## Pratique accompagnée (PRAC) :

Certains stagiaires bénéficient de PRAC au cours de l'année. Ce sont ceux qui sont signalés en difficultés ou bénéficient d'un accompagnement particulier suite à leur demande (dans le cadre du PIFIR).

Les autres pourront effectuer de la PRAC en fin d'année scolaire (mois de juin) soit dans leur école de rattachement (quelle que soit la classe), soit chez un PEMF dans une autre école.

Attention : ces PRAC et les déplacements qu'elles engendreraient ne donneront pas lieu à remboursement des frais de déplacements.

## Stage des M2 étudiants :

Certains M2 étudiants se trouvent en stage dans le même cycle que le stage qu'ils ont effectué en M1. L'ESPE avoue qu'elle n'a pas pris ce critère en compte pour les affectations.

Nous interrogeons également l'ESPE et l'IA sur les conventions de stage : l'administration indique avoir signé toutes les conventions dès réception de la part de l'ESPE, mais ces derniers expliquent que ces documents leur sont parvenus de façon très tardive.

## Préparation au concours pour les M2 étudiants :

Nous faisons remonter que les M2 étudiants se sentent très peu préparés au concours. Le responsable ESPE indique que la maquette comporte 10h de préparation au CRPE, mais que les étudiants ne savent pas toujours qu'ils sont en train de préparer le concours quand ils assistent à un cours (!)

# Validation des services des fonctionnaires stagiaires :

Les stagiaires ayant effectué des services avant d'être reçus au concours peuvent faire valider ces services afin de bénéficier d'un reclassement d'échelon.

Étant donné que la CAPD promotions a eu lieu aujourd'hui, nous interrogeons les services de l'IA sur le cas des stagiaires de cette promotion.

Les reclassements sont traités par la plateforme 33 et les services de la DSDEN47 n'ont pas encore de retour. Ils nous informeront dès que ce sera le cas.

## C2I2E :

Nous avons été informés que certains titulaires 2e et 3e années qui ont suivi la formation l'année dernière n'ont pas eu connaissance de la validation (ou pas) du C2I2E.

Les services de l'IA nous renvoient à l'ESPE qui organise la formation. Les formateurs en charge de la validation du C2I2E ne sont pas clairement identifiés sur l'antenne d'Agen par l'Administration.

En fait, les résultats ont été transmis en octobre 2016 aux services de l'IA, et seuls les personnels validés ont été informés.

Nous demandons que tous les participants soient informés des résultats et que les critères de validation soient clairement définis.

Anne-Laure Pujos  
Séverine Tokatlian